



**COMPOSITION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE  
UFR des Sciences Humaines et Sociales  
Année universitaire 2025-2026**

**Le Président de l'Université Bourgogne Europe**

VU le Code de l'Education, et notamment les articles D613-38 à D613-50,

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université Bourgogne Europe le 18 décembre 2023 ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La Commission pédagogique chargée d'étudier les demandes de validation des acquis pour l'accès à la **deuxième année du Master mention Psychologie parcours Psychologie du sport et optimisation de la performance (PSOP)** est ainsi constituée pour l'année universitaire 2025-2026 :

**Présidents : Héloïse HALIDAY, co-responsable pédagogique M2 PSOP, MCF UFR SHS & Raphaël LAURIN, co-responsable pédagogique M2 PSOP, MCF UFR STAPS**

**Membres :**

Mickael CAMPO, MCF en Psychologie du sport, UFR STAPS  
Alicia FOURNIER, MCF en Psychologie du sport, UFR STAPS

**Article 2 :**

Le Directeur de l'UFR des Sciences humaines et Sociales est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales et sur le site internet de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales.

Fait à DIJON, le 17 avril 2026.

Le Doyen  
de l'UFR Sciences Humaines  
  
Hervé MOUILLEBOUCHE